

# Il faut supprimer les droits de succession

Article rédigé par *Contrepoints*, le 12 août 2023

Source [Contrepoints] : Les droits de succession ne sont pas éthiques et sont une atteinte au droit de propriété. Ils sont aussi critiquables économiquement.

Les droits de succession sont assez généralement considérés comme justifiés et on en donne en particulier une justification prétendue morale. En effet, on considère qu'il n'est pas juste que certaines personnes puissent [hériter](#) d'un capital plus élevé que d'autres sans avoir fait les efforts nécessaires pour cela et sans le mériter.

On évoque souvent de ce point de vue l'idée selon laquelle il faut assurer « l'égalité des chances » entre tous les citoyens. Mais il faut estimer ce point de vue comme étant totalement injustifié, et c'est précisément pour des raisons éthiques que je critique l'existence des droits de succession.

En effet, lorsqu'on parle d'[éthique](#) il est essentiel de faire une distinction fondamentale entre « éthique universelle » et « éthique personnelle ». L'éthique universelle implique de définir des droits qui soient cohérents entre eux pour tous les individus du monde.

## Une question d'éthique

Ces droits sont les droits des individus sur leur propre personne et sur leurs propriétés légitimes. Par ailleurs chaque individu peut avoir des préférences personnelles, par exemple en ce qui concerne des décisions d'ordre généreux ou égoïste à l'égard de telle ou telle autre personne ou catégorie de personnes. Mais ces préférences personnelles sont nécessairement diversifiées et ne peuvent pas donner lieu à la constitution d'une société cohérente.

Et tel est le cas de l'égalité des chances, et de manière plus générale de tous les arguments en faveur de politiques de redistribution, celles-ci impliquant nécessairement de ne pas respecter les droits de propriété légitimes relevant de l'éthique universelle.

[Lire la suite](#)

12/08/2023 01:00